

Paris, le 11 février 2026

Mesdames, Messieurs les élu.e.s,

J'ai le plaisir de vous informer que la réunion du Comité syndical se tiendra :

Le 17 février 2026 à 9h30

Au siège de l'Agence métropolitaine des mobilités partagées,
47 bis rue des Vinaigriers – 75010 Paris
(Immeuble au fond de la cour – 1^{er} étage)
Et
à distance en cliquant sur le lien suivant :

Le dossier est disponible dans votre espace membre sur le site internet du Syndicat
(connexion avec votre adresse mail et votre mot de passe)

L'ordre du jour est le suivant :

I - Comité syndical intervenant en substitution du Conseil d'exploitation Velib'

1. Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2025
2. Délibération :
 - Avis requis sur la modification des tarifs généraux d'utilisation du service public Velib'

II - Comité syndical (socle commun)

1. Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2025
2. Délibérations :
 - Modification des statuts de l'Agence :
 - Article 8-2 - Financement des conséquences de la fin du service public Autolib'
 - Article 9-1 - Composition
 - Article 9-4 – Fonctionnement
 - Modification du Règlement intérieur du comité syndical et du bureau
 - Retrait de collectivités membres de l'Agence
 - EPT Grand Paris Sud Est Avenir avec projet de convention de liquidation
 - Communes de Yerres et d'Enghien-les-Bains
 - Adhésion à l'Agence de la commune de Paray-Vieille-Poste
 - Modification du tableau des emplois permanents et des effectifs
 - Création d'un emploi non-permanent pour un accroissement d'activité
 - Approbation de la convention d'adhésion à la mission d'intérim territorial du CIG
 - Modification des tarifs généraux d'utilisation du service public Velib'
 - Rendu compte des décisions

III - Points divers :

- Echanges sur la qualité de service de Velib' Métropole
- Echanges sur les contentieux en cours
- Echanges sur l'offre de service de l'Agemob en matière de mobilités partagées
- Préparation de la nouvelle mandature

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les élu.e.s, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Sylvain Raifaud

